

# La Mission Locale Haute-Garonne : une réponse concrète au chômage des jeunes

Vous avez entre 16 à 25 ans ? Vous êtes sortis du système scolaire ? Vous cherchez un emploi ? Une formation professionnelle ?...

**La Mission Locale peut vous aider !**

**La Mission Locale Haute-Garonne s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Tous ceux qui souhaitent entrer dans la vie active sont concernés.**

## ➤ OÙ S'ADRESSER ?

La Mission Locale Haute-Garonne intervient sur tout le département, hors commune de Toulouse.

Pour nous rencontrer, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'une de nos 6 antennes. Si vous habitez le Nord-ouest du département, appelez l'antenne :

**NORD-OUEST (BLAGNAC)**  
**Tel : 05 61 71 02 70**  
**Email : [mlhg.blagnac@ml31.org](mailto:mlhg.blagnac@ml31.org)**

Vous serez reçu au plus près de votre domicile, à BLAGNAC, ou sur une permanence décentralisée : CADOURS, GRENADE, MERVILLE...

Pour la Mission Locale Haute-Garonne, ces lieux d'accueil décentralisés sont indispensables. C'est un moyen d'être plus proche des jeunes qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer.

**Les jeunes de la commune de Cadours sont reçus à Cadours, le mercredi matin sur rendez-vous :**

**Permanence Mission Locale Haute-Garonne située :**  
**Centre Médico Social**  
**Rue des Fossés**  
**31 480 CADOURS (en face La Poste)**

## ➤ VOTRE CONSEILLER PERSONNEL

Après un premier accueil, vous serez pris en charge par un conseiller ou une conseillère en insertion. Ce sera votre référent. Le conseiller va d'abord vous écouter, afin de réaliser avec vous un diagnostic de votre situation.

La Mission Locale est là pour vous aider à reprendre confiance en vous et vous donner les moyens de prendre votre avenir en main. Son rôle est de faire tomber les obstacles qui se présentent à vous dans la construction de votre parcours vers l'emploi.

## ➤ QUE FERA POUR MOI LE CONSEILLER DE LA MISSION LOCALE ?

- **Il vous aidera dans la recherche d'un emploi ou d'une formation.**

Le conseiller élaborera, avec vous, un projet professionnel. Selon votre situation, il mettra en œuvre des mesures et des étapes adaptées. L'apprentissage, par exemple, est une voie très sûre pour accéder à l'emploi. Mais quel parcours du combattant ! Il faut non seulement trouver un centre de formation, mais aussi l'employeur qui signera votre contrat. Le conseiller peut vous aider à trouver la formation et l'employeur.

Dans tous les cas, le conseiller vous accompagnera dans votre recherche d'emploi. Il fera le lien avec les entreprises. Il vous aidera à réaliser votre CV, à préparer vos entretiens d'embauche...

- **Le conseiller agira aussi sur vos conditions de réussite.**

Vous voudriez trouver un logement stable ? Bénéficiaire de transports gratuits ? Obtenir une couverture sociale ? Une aide financière ?... Tous ces éléments importants pourront être abordés lors des entretiens. Là aussi, le conseiller peut vous donner un coup de pouce au bon moment.

- **Le conseiller vous fera bénéficier de programmes et de services spécifiques comme le CIVIS, l'IEJ, la GARANTIE JEUNES, les EMPLOIS d'AVENIR les ateliers du service emploi, le réseau de parrainage...**

Tous ces dispositifs vous sont proposés pour vous aider à trouver plus rapidement une place dans la vie active.

Alors, n'hésitez pas ! Poussez la porte de la Mission Locale !

Rejoignez-nous sur notre site :  
[www.ml31.org](http://www.ml31.org)

Vous y trouverez des actualités sur l'emploi et la formation professionnelle, des informations sur nos services, nos lieux d'accueil et des offres d'emploi.